



## Développeur de l'apprentissage territorial (H/F)

### Contexte :

La Région Île-de-France s'est fixée comme priorités, dans le cadre de sa politique d'apprentissage, le développement des effectifs de jeunes dans les CFA – notamment les jeunes issus des quartiers politique de la ville, insuffisamment représentés au sein des CFA franciliens – et le renforcement de la qualité de l'apprentissage. Pour y parvenir, elle intervient notamment en finançant des postes de développeurs de l'apprentissage territoriaux. Ceux-ci sont positionnés au sein de structures territoriales et sont chargés de l'animation de différentes catégories d'acteurs, partie-prenante de l'apprentissage, dans un objectif de promotion générique de l'apprentissage.

Les missions du développeur territorial comprennent notamment :

- Un rôle **d'interface entre les acteurs institutionnels** (Région IDF, DIRECCTE, services déconcentrés de l'Etat, préfecture, sous-préfectures dans le cadre des SPEL),
- La **conduite de projets** dans une logique de territoire,
- L'organisation de la **coordination des acteurs de terrain** via la création d'un réseau de partenaires œuvrant pour l'apprentissage : CFA, réseau développeurs de CFA, prescripteurs, employeurs, CMAT de l'UT 77, Chambres consulaires, Education Nationale...

### Publics cibles à définir sur lequel l'effort doit être particulièrement porté :

- jeunes suivis par les missions locales et jeunes issus des quartiers ZUS/CUCS
- en appui au réseau Cap Emploi, les DAT seront attentifs à l'accès à l'apprentissage des personnes en situation de handicap

### Détail des missions confiées

#### *Organiser un maillage des acteurs territoriaux*

A partir de la connaissance des partenaires et en tenant compte de leurs spécificités, le DAT jouera un rôle de pivot et fonctionnera sur le mode de réunions d'échange et/ou en réseau pour :

- Partager des diagnostics territoriaux ou thématiques,
- Recenser les actions et projets, notamment les bonnes pratiques,
- Identifier les outils et dispositifs en évolution et veiller à leur utilisation cohérente,
- Faciliter les partenariats, participer aux instances locales sur l'apprentissage
- participer/animer au réseau des développeurs de l'apprentissage et des référents alternance des Missions Locales. Il sera notamment important de faciliter l'intégration des jeunes dans les contrats d'apprentissage sur des questions de logement, mobilité ou difficultés diverses.

#### *Promouvoir l'alternance et l'apprentissage*

Enjeu central de la mission des DAT, la promotion de l'apprentissage comprendra différents objectifs :



- Avoir une bonne visibilité des **actions de communication** et manifestations concernant l'alternance (dont les journées portes ouvertes des CFA) et identifier les opérations les plus pertinentes (définir les critères d'efficacité) pour proposer des initiatives nouvelles,
- Accompagner les **conseillers des Missions Locales** dans la promotion de l'apprentissage au niveau de leurs dispositifs (POP, ...)
- En appui au **SPO** participer à des actions particulières auprès **collèges**, pour valoriser l'apprentissage en veillant notamment à **l'image homme/femme** des métiers,
- Promouvoir l'apprentissage auprès de **nouveaux partenaires** (prescripteurs, entreprises, fédérations professionnelles...).

***Encourager le recrutement d'apprentis des niveaux IV et V, notamment sur des secteurs qui embauchent***

Le DAT devra s'impliquer dans des actions concrètes favorisant les parcours d'accès à l'apprentissage des publics cibles :

- **Identifier des secteurs** d'activité, des métiers, des secteurs géographiques où le taux de pénétration de l'apprentissage est limité, à partir des outils statistiques des chambres consulaires,
- Mettre en œuvre des **passerelles multi-métiers** avec les CFA des secteurs qui embauchent,
- Faciliter des **opérations de recrutement** en apprentissage avec des entreprises volontaires,
- Suivre les remontées d'**offres disponibles dans les CFA** au moment de la campagne.

**Périmètre** : poste basé à Coulommiers

Le DAT mène ses actions sur l'ensemble de la zone géographique correspondant aux périmètres des 3 Missions Locales : Coulommiers, Meaux, Provins

**Compétences** : maîtrise des outils informatiques, autonomie, capacité d'organisation, d'animation et d'adaptation, excellent relationnel, gestion des priorités.

**Niveau souhaité** : minimum niveau III

**Type de contrat** : CDI temps plein, non cadre

**Rémunération** : 2 143 € (brut) et à négocier selon expérience

**Expérience souhaitée** : confirmée dans ce type de poste.

**Date d'embauche** : le plus tôt possible

**Employeur** : Mission Locale de la Brie et des Morins (15 bis avenue de Strasbourg Coulommiers 77120) Envoyer lettre de motivation et cv à : Evelyne COMBAT, directrice:  
e.combat@mlbriemorins.fr